TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un (e) consultant (e) national (e) chargé d'appuyer l'élaboration de l'Evaluation Environnementale Stratégique (EES) du plan de cohabitation pour la gestion durable du paysage du Bafing-Falémé.

I. INFORMATION SUR LA POSITION	
Service attendu :	Apporter un appui technique à la CICMB, coordonner les collectes de données et l'organisation des ateliers et séances de consultation, prendre des notes techniques et produire des rapports de base sur le Plan de cohabitation et de l'EES
Type de contrat :	Contrat service
Niveau du (des) Poste (s) ou Prestation (Local ou International)	Prestation National
Lieu d'affectation	Labé (Guinée) avec des déplacements dans la zone du projet
Date de clôture des offres :	18 Février 2022
Date estimative de démarrage de la mission :	Immédiate
Durée du contrat	100 jours ouvrables étalés sur une durée de 9 mois

II. CONTEXTE ET OBJECTIF

Le Paysage du Bafing-Falémé est une partie guinéenne du haut bassin du fleuve Sénégal. Dans un futur proche, cette zone va accueillir de grands projets de développement miniers et hydroélectriques, et un programme de conservation de la diversité biologique et de certains écosystèmes pour une gestion durable des ressources naturelles. Elle comprend 3 zones dont les caractéristiques écologiques et les activités socioéconomiques sont relativement distinctes : la zone centrale qui correspond au Moyen-Bafing et comprend le PNMB, la zone Nord-Ouest qui correspond aux futures réserves naturelles de Gambie-Falémé, et la zone Nord-Est ou des forêts communautaires co-existent avec des activités minières dominantes. Les 3 zones forment un ensemble qui représente un « continuum » au plan écologique, à préserver.

En effet, en plus des initiatives et activités de conservation et de protection de la biodiversité, plusieurs activités d'exploitation des ressources naturelles (eaux, sols, réserves minières, etc.), sont envisagées dans la zone du paysage du Bafing-Falémé. Il s'agit notamment :

- Des projets exploration et exploitation minière par des sociétés minières comme celle de TOUBAL, de la SBDT… ;
- Les projets de construction et d'exploitation des barrages hydroélectriques par l'OMVS Koukoutamba, Balassa et les ouvrages connexes (cités, carrières et lignes de transport) ;
- La réalisation d'infrastructures ferroviaires, routières et de transport énergétique ;
- La création du Parc National du Moyen Bafing (PNMB) ;
- La gestion intégrée des ressources naturelles à l'échelle du paysage Bafing-Falémé ;
- Le développement local, appui aux communautés et réinstallations des populations locales.

Pour minimiser les impacts négatifs et maximiser les retombées positives de ces interventions, la Guinée a mis en place en 2017 la « Commission interministérielle de concertation sur la diversité biologique et les enjeux de développement durable du Moyen Bafing » (CIMCB). L'Arrêté n° 2017/848 de création de la CICMB définit 11 membres de droit, parmi lesquels les représentants des trois (3) ministères (Ministère de l'Environnement et du Développement durable, du Ministère des Mines et de la Géologie et du Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique). Compte tenu des enjeux relatifs au transport dans le bassin du Bafing, la CICMB compte élargir ses membres statutaires au Ministère des Infrastructures et des Transport.

La mission de la Commission est de définir les conditions d'une cohabitation convenable entre les différents projets de conservation et de développement évoluant dans le paysage du Bafing-Falémé afin de prévenir et de gérer des conflits d'usages sur le terrain et permettre une exploitation durable des ressources naturelles et une préservation de sa biodiversité. Ces conditions contribueront ainsi aux Objectifs de Développement Durable (ODD) souscrits par la République de Guinée.

Pour permettre à la CICMB d'atteindre ses objectifs, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable a sollicité et obtenu l'appui technique de la Commission Néerlandaise de l'Evaluation Environnementale (CNEE) dans le processus d'accompagnement de l'élaboration du plan de cohabitation et du gestion durable du bassin de Bafing Falémé et de son EES.
Ainsi, en novembre 2020 un atelier d'orientation a été organisé par la CICMB pour lancer ce processus, il a réuni une semaine durant les membres de droit et consultatifs de la CICMB, à savoir les représentants des 4 ministères décideurs, les promoteurs des 4 projets (Toubal, SBDT, OMVS, PNUD, OGPR) et les autres membres de droit ou consultatifs de la CICMB (élus locaux, WCF, UCOMB …).cet atelier aboutit à une décision formelle de tous les Ministères représentés dans la CICMB de lancer la procédure de l'Evaluation Environnementale Stratégique. Cette EES vise à définir les orientations et d'encadrer toutes les interventions dans le paysage du Bafing Falémé qui seront coachés par la CNEE.
C'est dans ce cadre que le projet cherche les services d'un consultant national qui travaillera en étroite collaboration avec le consultant international pour appuyer l'évaluation environnementale stratégique pour apporter un appui technique à ce processus, de manière à favoriser des échanges de données avec le processus d'ÉES dudit plan en impliquant toutes les parties prenantes.

III. RESULTATS ATTENDUS

Cette ÉES sera réalisée en suivant une approche intégrée, participative et itérative, comme établi par la CICMB dans une feuille de route. Cette feuille de route dirigera le processus d'EES. En termes de contenu (voir feuille de route en annexes) elle devrait intégrée les 4 thématiques suivantes, avec les activités afférentes :

1/ Chevauchement des permis miniers avec le Parc National du Moyen Bafing

- Analyser de façon approfondie les enjeux de cohabitation entre les projets miniers et le PNMB
- Actualiser et mettre en cohérence à l'échelle du paysage Bafing-Falémé le cadastre minier et les limites géoréférencées des aires protégées (PNMB, réserves de faune, forêts classées, etc.)
- Actualiser et rendre disponible la base de données des permis et concessions minières du paysage Bafing-Falémé (rapport annuel de Responsabilité Sociétale et Environnementale)
- Identifier et définir les conditions d'application des standards internationaux en matière de techniques et technologie d'exploitation minière
- Exploiter et compléter les études existantes sur les spécifiques sur la bio-écologie des chimpanzés dans la zone des plateaux sud en relation avec le moratoire de 30 ans
- Crée un cadre de concertation pour harmoniser l'élaboration des rapports d'EIES et la mise en œuvre des PGES pour le PNMB et pour les composantes du projet Toubal
- Assurer l'arrimage entre l'ÉES menée à l'échelle du paysage et les EIES des projets dans le paysage Bafing-Falémé dont celle prévue sur le plan d'aménagement du PNMB
- Harmoniser le cadre d'intervention des appuis communautaires ainsi que la mise en œuvre des PGES.

2/ Infrastructures linéaires et aménagements connexes

- Étudier la faisabilité des diverses options du chemin de fer minier Toubal
- Etudier la faisabilité de déplacer la cité du Maitre d'ouvrage de Koukoutamba sur différents sites hors du PNMB et estimer les coûts différentiels
- Identifier et étudier la faisabilité de sites alternatifs de carrières de dolérite dans la zone du réservoir ou à l'est du PNMB, et estimer les coûts différentiels
- Dans le cadre de l'analyse des variantes de tracées des infrastructures linéaires, prendre en compte la possibilité de construire la route de Koukoutamba vers l'ouest sur la toute nationale RN 27 et que le chemin de fer de TOUBAL sorte le minerai aussi vers l'Ouest en évitant le Parc National. Les lignes HT de Koukoutamba suivent aussi le parcours de la RN27 qui suit le corridor ferroviaire en dehors

du PNMB. Cette option propose une mutualisation des infrastructures, des ressources et la coopération des projets OMVS et TOUBAL

- Définir les mesures à mettre en œuvre pour atténuer les impacts des routes traversant le PNMB (réduction de vitesse, panneaux de signalisation, ralentisseurs …)
- Définir les mesures de canalisation des flux migratoires dans le paysage du Bafing Falémé et dans le PNMB (extension des agglomérations, développement d'activités le long des infrastructures linéaires (routes, rail, lignes HT)
- Estimer les coûts différentiels de site de carrières hors Parc (coûts d'exploration, de développement, de transport des matériaux …) au regard des risques pour la biodiversité et l'environnement.

3/ Développement local et réinstallation des populations

- Définir un cadre harmonisé de développement communautaire avec vulgarisation et mise en œuvre des meilleures pratiques, mise en cohérence avec les PDL et les PAI et investissement mutualisé (promoteurs, ANAFIC, etc.).
- Définir un cadre harmonisé de réinstallation des populations conforme aux standards internationaux, et intégrant des mesures de compensation et de développement (nouvelles construction, infrastructures de bases, aménagement des terres cultivables et pastorales, étangs piscicoles, appuis aux éleveurs, création d'emplois …)
- Mettre en œuvre les meilleures pratiques pour l'élaboration des plans d'action de réinstallation et de compensation (Rapid Assessment Plan)
- Harmoniser et mettre en synergie les opérations de réinstallation/compensation des différents projets (utilisation des mêmes standards, programmes de réinstallation commun sur les mêmes sites)
- Faire la différence entre la réglementation du droit d'usage (ZD, ZGR, ZIP) et l'expropriation du droit d'usage
- Mettre en place un mécanisme uniformisé de gestion des plaintes et griefs

4/ Gestion des ressources naturelles et préservation de la biodiversité

- Mettre en cohérence les PGES des différents projets avec les plans de gestion du PNMB et des zones NE et NW du Paysage Bafing Falémé
- Evaluer les services écosystémiques au niveau du paysage Bafing-Falémé et en faire une promotion pour assurer leur payement au profil de la conservation, de la biodiversité et des communautés locales.
- Evaluer et prendre en compte les ODD dans chacune des EIES
- Mettre en œuvre la compensation écologique dans les PGES selon les standards internationaux reconnus
- Etudier les corridors écologiques de migrations de la faune au sein du paysage en vue de leur préservation.
- Elargir le plan de formation du PNMB à l'échelle de la zone Bafing-Falémé
- Renforcer le cadre de concertation (thématique et multisectorielle) entre les acteurs du Paysage Bafing-Falémé via un renforcement de la CICMB.
- Compiler les PDL/PGTV/PAG des aires protégées et le PGES pour définir un plan d'aménagement du territoire à l'échelle du paysage.
- Etudier et favoriser les meilleures approches d'implications des communautés dans la protection de l'environnement et la lutte contre la pauvreté.

- Contribuer à l'organisation des consultations des différents acteurs dans le processus d'élaboration du plan de cohabitation,
- Appuyer la rédaction du plan de cohabitation et l'Evaluation Environnementale Stratégique ;
- Participer aux ateliers de validation des documents élaborés.

IV. FONCTIONS ET RESPONSABILITES

En appui à la CICMB pendant 9 mois, en étroite collaboration avec le Secrétaire technique (binôme d'équipe technique), le consultant national est chargé de :

- ✓ Réaliser une collecte et analyse des données sur paysage du Bafing-Falémé, et élaborer une version préliminaire l'état de référence de la zone dans le cadre de la réalisation de l'ÉES. Le document préliminaire élaboré par lui, sera transmis au Consultant international en charge de l'ÉES pour consolidation et finalisation ;
- ✓ En collaboration avec le consultant international en charge de l'ÉES et du Secrétariat technique de la CICMB, préparer et mettre en œuvre un plan de communication et de consultation, basée sur une analyse exhaustive des parties prenantes : (i) identification et analyse des parties prenantes, (ii) élaboration du plan de communication et de consultation, (iii) appui au Secrétaire technique de la CICMB dans la préparation des documents pour vulgarisation et dans l'élaboration des plateformes d'échange (site web et dropbox) ;
- ✓ En collaboration avec le consultant international en charge de l'ÉES et du Secrétariat technique de la CICMB, préparer et mettre en œuvre l'analyse de cohérence des plans, politiques, programmes et projets en cours et prévu dans le paysage ;
- ✓ Appuyer le consultant international à la description et justification du processus des choix à faire pour la gestion durable du paysage et la cohabitation des projets de développement ;
- ✓ Avec l'appui du consultant international, conduire le processus de cadrage, y compris la réalisation de l'atelier de cadrage du plan et de l'ÉES et la production du draft du rapport de cadrage
- ✓ Participer à la réalisation de l'ÉES proprement dite, incluant : (i) la préparation et la rédaction des comptes-rendus des activités de consultation et de validation associées, et dont le cadre méthodologique sera défini par un consultant international recruté à cet effet ; (ii) la facilitation de la consultation des promoteurs et leur implication dans la définition des conditions de cohabitation, dans le cadre de l'élaboration du Plan ; la participation à l'analyse des enjeux, l'évaluation comparative des scenarii et des alternatives, l'élaboration de mesures de cohabitation et des mesures d'atténuation/compensations des impacts.
- ✓ Participer à la rédaction des rapports (provisoire et final) de l'ÉES, sous la responsabilité d'un Consultant international
- ✓ Enfin, tenir des réunions hebdomadaires avec le Président et autres membres de la CICMB, et le Secrétaire technique, sur l'avancement des études.

V. LIVRABLES

- Une note méthodologique de travail, la plus efficace possible par rapport aux produits demandés accompagnée d'un chronogramme de mise en œuvre détaillé de l'EES
- Un rapport préliminaire sur l'état de référence de la zone d'étude dans le cadre de l'ÉES, incluant les données manquantes et la stratégie de leurs collectes
- Un plan de communication et de consultation
- Un rapport d'analyse de cohérence des plans, politiques, programmes et projets en cours et prévu dans le paysage
- Un rapport de l'atelier de cadrage de l'élaboration de l'EES
- Un rapport de cadrage décrivant les étapes du processus de cadrage, résultats du cadrage du plan et de l'ÉES (les enjeux identifiés, les objectifs, axes stratégiques du plan et types de décisions à prendre,

objectifs de l'ÉES, démarche méthodologique de l'ÉES, etc.), description du déroulement et le processus de consultation des parties prenantes.

- Rapport sur le déroulement de l'élaboration du plan et de l'ÉES, mettant l'accent sur la participation des parties prenantes et la collaboration des institutions publiques concernés, la prise en compte des ODD, etc.
- Le rapport de l'atelier de validation du plan et de son ÉES par les autorités compétentes (CICMB et BGEEE)

VII. DUREE DE LA MISSION

La durée totale de la prestation est de **100 jours ouvrables** sur le terrain. Le consultant doit veiller au respect du chronogramme ainsi que de la qualité des documents à produire.

VII. COMPETENCES FONCTIONNELLES

Les principales aptitudes, compétences exigées se résument comme suit :

- Excellentes capacités d'organisation, de rédaction et de rapportage ;
- Capacité de travailler de façon autonome, planifier, hiérarchiser et livrer les tâches dans les délais impartis ;
- Ouverture d'esprit et capacité à recevoir/intégrer les feedbacks ;
- Capacité à travailler sous pression ;
- Leadership et aptitude à entreprendre
- Faire preuve de sensibilité et d'adaptabilité en ce qui concerne la culture, le genre, la religion, la race, la nationalité et l'âge ;
- Capacités avérées à planifier, organiser et mettre en œuvre efficacement des activités
- Sensibilité aux processus de prise de décision équitable et intégrale
- Bonne aptitude à communiquer

VIII. QUALIFICATIONS REQUISES

Education :	Être détenteur d'un diplôme dans le domaine afférent à l'environnement biophysique et/ou humain, avec un niveau minimum de Master ou équivalent
Expérience :	- Avoir un profil de généraliste des processus de concertation et de gouvernance du développement et de l'environnement - Avoir au moins 7 ans d'expériences en matière d'évaluation environnementale (EIES et EES). - Être familier des enjeux de préservation de la biodiversité, des enjeux environnementaux et sociaux de projets miniers, hydroélectriques et de développement rural et leurs interactions - Connaissances des procédures et règlementations nationales en matière d'ÉE, d'exploitation des ressources naturelles et minières, de conservation, de compensation - Bonne connaissance des ODD - Connaissance du Paysage du Bafing-Falémé est un atout - La connaissance des exigences de sauvegarde environnementale et sociale des Nations Unies (PNUD), du Protocole de Kiev et de la Banque mondiale, est un atout.
Langues requises	• Excellente expression orale et écrite en Français ; • Maîtrise de l'Anglais est un atout.

IX. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de

référence et sur la base des critères suivants :

Critères		**Notes**
• Qualification académique		**20**
• Expériences en matière d'évaluation environnementale		50
• Approche méthodologique et Planning de mise en œuvre		30
TOTAL		**100**

XI. SOUMISSION

Les candidat-e-s sont invités à postuler en ligne sur **ic.offres.gn@undp.org** au plus tard le **14 févier 2022.**

Le (la) candidat(e) intéressé (e) doit soumettre un dossier comprenant deux propositions (technique et financière) :

La proposition technique doit contenir :

- Une lettre de motivation signée ;
- Un formulaire P-11
- Une note méthodologique de travail
- Une brève proposition technique dûment signé par le candidat ;
- Un plan de travail détaillé avec un délai indicatif pour toutes les tâches et les livrables
- Les photocopies des diplômes et attestations des services rendus ;

La proposition financière doit être présentée conformément au tableau ci-dessous :

La proposition financière :

No	Rubriques	Quantité	Prix unitaire	Coût total	
1	Honoraires				
2	Indemnités journalières (si applicable)				
3	Logistique (si applicable)				
4	Toutes autres dépenses pertinentes (si applicable)				
5	Total				

IX. Jalons de paiement

Livrables	**Livrables**	**Délai**	**%**
1ère Tranche	• Une note méthodologique de travail, la plus efficace possible par rapport aux produits demandés, accompagnée d'un chronogramme de mise en œuvre détaillé ; cette note inclus aussi la preuve démarrage de la prestation	3 j	20
2ème Tranche	• Un document décrivant l'état de référence de la zone d'étude, la disponibilité des données et le plan de consultation des parties prenantes • Le rapport de cadrage de l'atelier • Le rapport de cadrage élaboré du processus intégré d'élaboration du plan et de son EES	20 j	20
3ème Tranche	• Un document décrivant les éléments des conditions de cohabitation à prendre en compte dans le plan de gestion du paysage Bafing-Falémé en tenant compte des spécificités des trois zones (Réserve Gambie-	60 j	30

	Falémé, Parc National Moyen Bafing et les trois forêts communautaires). • Un Rapport provisoire de l'EES du plan de gestion du paysage Bafing-Falémé		
4ème Tranche	• Le rapport de l'atelier de validation de l'EES du plan de gestion du paysage Bafing-Falémé qui prend en compte les conditions de cohabitations acceptées par toutes les parties prenantes • Le rapport final de l'EES du plan de gestion du paysage Bafing-Falémé prenant en compte les recommandations de l'atelier de validation	17 j	30
TOTAL		**10O j**	**100%**

NB : Si un candidat est employé par une organisation / entreprise / institution et qu'il s'attend à ce que son employeur facture des frais de gestion dans le cadre du processus de libération au PNUD en vertu d'un accord de prêt remboursable (RLA), le candidat doit indiquer à ce point et veiller à ce que tous ces coûts soient dûment intégrés dans la proposition financière soumise au PNUD. Voir (Letter of Confirmation of Interest template).

Le PNUD applique un processus de sélection équitable et transparent qui tient compte des compétences et des aptitudes des candidats, ainsi que de leurs propositions financières. Les femmes qualifiées et les membres des minorités sociales sont invités à postuler.

N.B : Les candidat (e)s sont tenus de se renseigner sur les **Conditions Générales des Contrats Individuels (annexe 1)**. (Cliquer sur « Conditions Générales des Contrats Individuels » pour télécharger le document).